



INSTITUTO DE INVESTIGACIONES
ESTÉTICAS
ARCHIVO HISTÓRICO



| | |
|-----------|-----------------------------|
| FONDO | BEATRIZ DE LA FUENTE |
| SERIE | 005: TRAYECTORIA ACADÉMICA |
| CAJA | 013 |
| EXP. | 174 |
| DOC. | 0003 |
| FOJAS | 3 |
| FECHA (S) | 1992 |

BF5C13E174D3F3

COMITE INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

Le 9 juin 1992

A l'attention des Membres titulaires
et des Membres suppléants du
Comité International
Election du Bureau

Cher (e) Collègue,

L'article VII/11 des statuts du comité fait normalement obligation de présenter les candidatures au Bureau au moins quatre mois avant l'Assemblée générale. Cette disposition n'a jamais été respectée mais je me suis efforcé cependant de m'en rapprocher en évitant de vous soumettre seulement des propositions au cours de l'Assemblée même comme cela s'est pratiquée au cours des précédents congrès.

Malheureusement, je n'ai pu demander au Bureau de délibérer sur cette question à Tokyo, faute de disposer de décisions de certains comités nationaux. Je n'ai donc pu procéder qu'à une consultation épistolaire qui n'a pas paru suffisante à certains de nos collègues. Il est donc possible qu'à la suite de la première réunion du Bureau à Berlin, je sois amené à vous présenter des propositions légèrement différentes de celles qui font l'objet de cette lettre.

Le Bureau, selon la tradition vous propose la reconduction de ses membres qui sont encore en activité, à savoir :

- Albert Châtelet
- Hermann Fillitz
- Beatriz de la Fuente
- Thomas Gaehtgens
- Irving Lavin
- Wessel Reinink
- Shuji Takashina

En vertu de l'article VII/12, le Bureau a décidé, à Saint Jacques de Compostelle, de coopter Ernö MAROSI. Il nous avait, en effet, paru important d'avoir parmi nous un représentant des pays de l'Est que nous n'avions pas pu élire à Strasbourg. Chacun connaît les travaux importants de notre collègue et le bureau souhaite donc que son choix soit confirmé par l'assemblée.

Pour remplacer notre collègue Alfred A. Schmid qui a assuré la trésorerie pendant de très longues années, les statuts nous obligent à élire un membre résidant en Suisse. Le comité national suisse nous a proposé la candidature de Hans LUETHY, directeur de l'Institut suisse pour l'étude de l'Art. Cette candidature est supportée par une majorité des membres du bureau.

Le comité national britannique nous propose la candidature de John HOUSE, actuellement suppléant, à la fois comme membre titulaire et comme remplaçant de John WHITE au bureau. John HOUSE suivra les préparatifs du congrès de Londres 2000. Sa candidature a également recueilli l'approbation d'une majorité des membres du bureau.

Pour remplacer notre collègue Oreste FERRARI, les discussions se sont portées sur deux points. Le premier problème était de décider si l'Italie devait à nouveau être représentée au Bureau, ce qui semble être souhaité largement. Par contre, la proposition du nom d'Angiola Maria ROMANINI que j'avais avancé et qui semblait recueillir des avis favorables d'une majorité du Bureau se heurte à une difficulté : l'intéressée, sensible à notre intérêt, ne saurait accepter un mandat par suite des charges très lourdes qu'elle assume (Enciclopedia dell'arte medievale en particulier). Le comité national italien qui n'avait pas fait de proposition précise jusqu'à maintenant, vient de présenter la candidature d'Alessandro BETTAGNO, directeur de l'Institut d'Histoire de l'Art de la Fondazione Giorgio Cini et président du comité national italien. Notre collègue, qui est actuellement membre du C.I.H.A. au titre des instituts de recherche, serait également proposé comme membre titulaire au titre de l'Italie. Je n'ai pu consulter les membres du Bureau sur cette nouvelle proposition, mais, en ce qui me concerne, elle me paraît très judicieuse et je la recommande donc personnellement.

Je vous demande donc de bien vouloir réfléchir sur ces candidatures éventuelles qui nous seront présentées ou modifiées à Berlin par le Bureau et de consulter éventuellement à leur sujet le comité national que vous représentez. Je vous rappelle que, selon la procédure des statuts, le vote aura lieu par délégation, chaque délégation disposant d'autant de voix que de membres titulaires (que ceux-ci soient présents ou non). Je vous rappelle également que les délégations qui ne pourraient être présentes à Berlin peuvent donner une procuration avec mandat impératif à une délégation d'un autre pays.

En m'excusant de n'être pas arrivé à respecter la lettre même des statuts et en vous remerciant de toute l'attention que vous porterez aux propositions que je fais au nom d'une majorité des membres du bureau, je vous prie d'accepter, Cher (e) Collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Albert CHÂTELET
Président en charge

Comité International d'Histoire de l'Art

Supplément à l'ordre du jour du Bureau et de l'Assemblée
Générale de Berlin, juillet 1992

PROPOSITIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

Comité australien

Nigel John Morgan Membre suppléant
(en remplacement de Patrick Mc Caughey
qui n'est plus en Australie)

Comité autrichien

Gerhard Schmidt Membre honoraire
Artur Rosenauer Membre titulaire
Götz Pochat Membre suppléant

Comité britannique

John House Membre titulaire

Comité français

Daniel Ternois Membre honoraire
Jean Guillaume Membre titulaire
Bruno Pons Membre suppléant
J.M. Pérouse de Montclos Membre suppléant

Comité néerlandais

Robert Scheller Membre honoraire
Wessel Reinink Membre titulaire
Jeroen Stumpel Membre suppléant
Jan Piet Filedt Kok Membre suppléant

Comité portugais

Jose Eduardo Horta-Correia
(en remplacement de Artur Nobre de Gusmao qui est en
retraite) Membre suppléant

Comité suisse

Alfred A. Schmid Membre honoraire
*En son nom personnel, le Président voudrait proposer
la nomination de Alfred Schmid qui a assuré pendant
plus de trente ans la trésorerie du CIHA comme Mem-
bre d'honneur.*

Peter Kurmann Membre titulaire

Seules sont mentionnées ici les demandes reçues à ce jour en
provenance des différents comités nationaux. D'autres proposi-
tions seront probablement introduites en séance à Berlin.

le 15 juin 1992

Comité International d'Histoire de l'Art

AUX MEMBRES D'HONNEUR, MEMBRES HONORAIRES, MEMBRES DU BUREAU,
MEMBRES TITULAIRES ET MEMBRES SUPPLEANTS

CONVOCAATION

AVIS: Les dates et les temps ont été changés!

pour les réunions de l'Assemblée Générale, mardi 15 juillet et
dimanche 19 juillet 1992 à l'International Congress Centrum
(ICC), Messedamm 22, W-1000 Berlin.

Ordre du jour

mercredi 15 juillet, 9 heures

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de Tokyo
2. Examen de la proposition du Comité national britannique tendant à modifier l'article II,1 des Statuts sous la forme suivante: "... et les soumet à la décision du Comité International réuni en séance plénière, qui doit normalement accepter telles nominations sauf pour la bonne cause (incompétence légale, criminalité etcétera). En cas d'une objection précisée par un ou plusieurs membres présents, l'Assemblée maintient ou rejette l'objection par majorité simple au scrutin secret. Les membres du Comité sont élus normalement ..." [Passage souligné: changement proposé.]
3. Examen des candidatures présentées par les comités nationaux (voir le supplément)
4. Problème de l'admission de la Russie et de délégations des pays de l'Est de l'Europe
5. Congrès d'Amsterdam 1996
6. Colloques: Salzbourg 1994 - Prague 1995
7. Le CIHA et l'informatique
8. Rapport sur le BHA
9. Projets éventuels d'activités nouvelles

dimanche 19 juillet, 18h45 - 20h15

1. Rapport du Corpus Vitrearum
2. Rapport sur les droits de reproduction des illustrations
3. Finances: présentation des comptes et rapport des commissaires aux comptes
4. Election de nouveaux membres
5. Election du Bureau
6. Divers

Information: Les huit volumes des actes du XXVIIe Congrès (Strasbourg) sortiront de presse le 30 juin et seront disponibles à Berlin à un prix promotionnel. Toute commande peut être adressée directement à S.A.D.H.A., Palais Universitaire, F-67084 Strasbourg CEDEX.

Avis. A partir du 20 juin jusqu'à la fin du mois d'août 1992 on peut atteindre le secrétariat au plus vite par l'adresse suivante: Noord Linschoterdijk 21, NL-3461 AC Linschoten, Pays-Bas (Fax 3480-23255).